

---

[Imprimer](#)

## **Chennevières-sur-Marne : une maîtrise d'œuvre urbaine pour l'entrée de ville nord**

Image

---

## **Epamarne recherche une maîtrise d'œuvre urbaine pour la conception et la conduite du projet urbain sur le périmètre de l'entrée de ville nord à Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne).**

Le périmètre de l'entrée de ville nord de Chennevières-sur-Marne, d'une superficie de 23 ha, se situe au centre de la voie de desserte orientale, à la limite avec Champigny-sur-Marne. Ce secteur a été identifié pour développer une opération d'aménagement afin de répondre aux besoins locaux en matière de développement économique et de logements, liés notamment à l'arrivée du transport en commun en site propre Altival. « Il s'agit de créer un quartier urbain dynamique en s'appuyant sur ce réseau de transport en commun à venir tout en maîtrisant le développement urbain », précise l'aménageur.

Les objectifs fixés pour cette opération sont notamment de requalifier l'entrée de ville nord en créant une nouvelle centralité et un quartier « vivant actif et agréable à vivre ». Il s'agit également de développer des logements et un parcours résidentiel, favoriser la mixité sociale, mener une réflexion sur les équipements publics nécessaires, restructurer et pacifier la trame viaire, participer aux continuités et aux déplacements doux entre les secteurs et les communes avoisinantes, renforcer les qualités urbaines et paysagères du secteur, préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager, veiller à la qualité environnementale de l'aménagement et développer l'activité commerciale et économique sur la commune.

### **1 200 logements**

La future ZAC doit donc accueillir un programme d'environ 1 200 logements, des activités commerciales et économiques productives du type PME/PMI et des services, un corridor écologique, des équipements publics, des circulations accueillant tant les mobilités douces que les transports en commun, des aménités et services contribuant à la dynamisation du quartier et au cadre de vie. Le programme prévoit aussi le réaménagement des abords de la RD4.

Epamarne vient de lancer une consultation afin de confier à une équipe pluridisciplinaire une mission de maîtrise d'œuvre urbaine pour la conception et la conduite du projet urbain. Une première étude de maîtrise d'œuvre urbaine a été confiée à l'architecte-urbaniste MBE architectes pour « évaluer le potentiel et la faisabilité du projet urbain ». « Le groupement retenu pourra s'appuyer sur cette base pour la mise à jour du diagnostic et l'élaboration du plan guide », indiquent les documents de marché.

### **Enjeux de sobriété foncière**

L'équipe retenue, dont le mandataire doit être un architecte-urbaniste, devra « concilier cette programmation notamment avec les enjeux de sobriété foncière, de gestion des eaux pluviales à la parcelle, de santé urbaine, d'usages et de préservation de la biodiversité », souligne Epamarne. Elle devra aussi porter « une attention particulière à l'intégration d'activités économiques productives au sein du quartier et être force de proposition sur la conception des espaces permettant une mixité programmatique entre activités, services et logements tout en assurant un cadre de vie agréable, ainsi que sur les montages innovants ».

---

Le programme du projet prévoit une actualisation du diagnostic et la proposition de premiers scénarios fin 2022, la finalisation du plan d'aménagement au 3e trimestre 2023 et le dépôt du dossier de création de la ZAC fin 2023. Le dépôt du dossier de réalisation de la ZAC devrait intervenir fin 2024 pour que les travaux d'espaces publics débutent au 3e trimestre 2025.

[Consulter l'avis](#)